Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 035-213502313-20261029-73_2026-DE

Département d'Ille-et-Vilaine - Canton de Bain-de-Bretagne

C O M M U N E

de

P O L I G N É

2 Rue du Tertre Gris

- 35 320 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an DEUX MILLE VINGT SIX le 29 OCTOBRE à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Poligné, sous la présidence de **Monsieur Jean-François GUYOMARD, Maire**.

Nombre de Conseillers :

en exercice : 15
présents : 13
votants : 15

PRÉSENTS : JF. GUYOMARD - A. MEHAT - B. LECUE - C. MARCAULT – A. LEBRETON - S. LE SAOUT - G. THOMAS - I. MOISON - JM. PINARD – N. JOLIVEL – V. ROUSSEAU - C. ALLAIN – JA. RAMAGE
REPRESENTÉS : JL. BOSSE pouvoir à JM. PINARD,
J. HODY pouvoir à C. ALLAIN
EXCUSES :

A. MEHAT a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : Le 23/10/2026

DÉLIBÉRATION N° 73-2026 : ASSURANCES AU 01 01 2027- VALIDATION DES OFFRES

M. LEBRETON, adjoint au Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport d'analyse des offres établi par le cabinet Protectas suite à l'audit et à l'appel d'offres.
Il propose de suivre les choix validés par la commission appel d'offres, réunie le 9 octobre 2026 et détaillés ci-dessous :

Lot	Assureur retenu	Offre retenue
Lot 1 - Assurance dommages aux biens et risques annexes	SMACL assurances SA	Offre de base
Lot 2 – Assurance responsabilité et risques annexes	Cabinet PNAS Compagnies AREAS DOMMAGES et CFDP	Offre de base responsabilité générale + prestation supplémentaire n°1 protection juridique personne morale
Lot 3 – Assurance flotte automobile et risques annexes	SMACL assurances SA	Offre de base flotte automobile, marchandises transportées et auto mission préposés et représentants légaux
Lot 4 – Assurance protection juridique des personnes physiques	Cabinet K Ré Compagnie SOLUCIA PJ	Offre de base

Il est précisé que les contrats seront conclus pour une durée de 4 ans, à compter du 1er janvier 2027 avec possibilité pour les deux parties de résiliation annuelle sous préavis de 6 mois avant l'échéance du 1er janvier.

Après échange et discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Attribue** les contrats d'assurance aux assurances selon les modalités précisées ci-dessus.
- **Mandate** M. Le Maire pour signer tous documents afférents.

Fait et délibéré à Poligné
Le / la secrétaire de séance

Le Maire,
Jean-François GUYOMARD